

# UNE ÉVOLUTION VERS LA FIN DU PLASTIQUE À USAGE UNIQUE

L'objectif est de favoriser l'usage de matériaux éco-responsables et la réutilisation des produits d'emballages alimentaires.

Depuis l'entrée en vigueur de la **Loi de Transition Énergétique (LTE)**, de nouvelles réglementations ont vu le jour :

- **Loi EGALIM** - janvier 2020
- **Loi AGECE** (Anti-gaspillage pour une Économie Circulaire) - janvier 2021

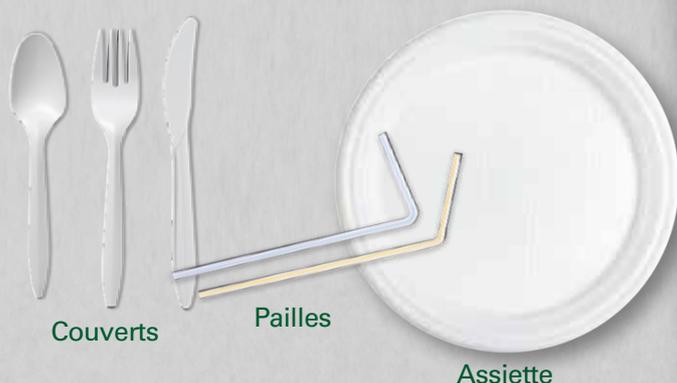
Ces lois ont pour but de **réduire les déchets** liés aux emballages et **d'interdire progressivement l'utilisation des plastiques à usage unique**.



Boîte PSE

Gobelet

**Emballages alimentaires plastique interdits depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021**



Couverts

Pailles

Assiette

## QU'EST-CE QU'UN PRODUIT ÉCO-RESPONSABLE ?

- C'est un **produit mono-matière** composé de **matières biosourcées ou renouvelables**.
- Il peut être **recyclé et/ou recyclable** ou encore **réutilisable**.
- Son **utilisation de matières premières est réduite**.



Gobelet carton brun

Boîte en pulpe de canne à sucre

**Tous ces produits sont disponibles chez *CENPAC* !**



Assiette en carton kraft

Couverts en bois

# DES CHANGEMENTS EFFECTIFS ET D'AUTRES À VENIR

D'ici à 2040 les plastiques à usage unique seront interdits en France

1<sup>ER</sup> JANVIER 2021



▪ **Déploiement des produits vendus en vrac** : obligation des vendeurs à accepter les contenants apportés par les consommateurs.



▪ **Interdiction des emballages alimentaires en plastique** : pailles, gobelets, verres, assiettes y compris celles comportant un film plastique, couverts, couvercles pour gobelets, agitateurs, coques PSE...



▪ **Interdiction des suremballages en plastique pour les fruits et légumes de moins de 1,5 kg.**

1<sup>ER</sup> JANVIER 2020



**Retrait de la vaisselle jetable plastique en lot dans les grandes surfaces.**

1<sup>ER</sup> JANVIER 2023



**Remplacement de la vaisselle jetable dans les fast-food, par des récipients réutilisables, pour les repas sur place.**

1<sup>ER</sup> JANVIER 2022



**Obligation de mise à disposition de fontaines à eau dans les établissements recevant du public.**

Pour vous accompagner dans cette transition écologique, **nous innovons et vous proposons de nouvelles matières naturelles** répondant à la fois à vos besoins et aux **nouvelles réglementations.**

# DE NOUVELLES SOLUTIONS D'EMBALLAGES ALIMENTAIRES ÉCO-RESPONSABLES

Papier, carton, pulpe de canne et amidon de maïs sont des matières innovantes pour la conception d'emballages alimentaires biosourcés ou recyclés.

Retrouvez l'ensemble de notre offre sur [@cenpac.fr](https://www.cenpac.fr) et dans nos catalogues.



- 1 Boîte à pizza kraft, dès 39,20€ht.
- 2 Sac coton réutilisable, dès 89,55€ht.
- 3 Sac kraft à poignées plates, dès 37,64€ht.
- 4 Pot carton brun, dès 65,21€ht.
- 5 Boîte ronde en carton, dès 78,21€ht.
- 6 Gobelet carton écologique, dès 78,30€ht.
- 7 Couverts en bois, dès 35,10€ht.
- 8 Pailles en carton, dès 89,55€ht.
- 9 Couvercle en pulpe de canne à sucre, dès 113,40€ht.
- 10 Assiette en carton moulé, dès 59,92€ht.
- 11 Boîte sandwich triangle kraft, dès 85,10€ht.